

Journal du Travail

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX
REDACON - ANNONCES
ABONNEMENTS



ABONNEMENTS : Nord et limitrophes..... 3 mois, 12.00; 6 mois, 27.00; 1 an, 50.00

REDACON - ANNONCES ABONNEMENTS

ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Liter., 1388.
TOURCOING : 33, rue Carnot. Tél. 37.
Chèques postaux 87.189.



ABUS DE POUVOIR

Il y a quelques jours, « La Liberté » était poursuivie pour avoir dénoncé le danger révolutionnaire. « L'Éclair » eut le même sort pour avoir publié un rapport du général Nollet, lui-même, sur l'organisation militaire clandestine de l'Allemagne. Les journaux français ont énergiquement protesté contre ce nouvel abus de pouvoir. Les organes les plus attachés au cartel l'ont eux-mêmes dénoncé. Au Sénat, M. Henry de Jouvenal a déposé une demande d'interpellation. A la Chambre, M. Ybarnegaray et M. Marcel Héraud ont exprimé l'émotion causée par ces atteintes à la liberté de la presse.

On connaît la réponse de M. Herriot. Le Gouvernement est profondément attaché à la liberté de la presse. (Si le Président du Conseil ne l'avait pas écrit lui-même, on ne s'en serait jamais douté.) Les délinquants sont poursuivis, non pas en vertu de la loi de 1881 sur la presse, mais en vertu de la loi de 1886 sur la sûreté de l'Etat. En d'autres termes, M. Buré, directeur de « L'Éclair », serait accusé d'espionnage, sinon de haute trahison. Espionner, ce n'est donc plus livrer des renseignements à l'ennemi, c'est déveiler au pays les agissements de cet ennemi ?

Au moment où M. Herriot alléguait les complications diplomatiques que de telles révélations pourraient susciter entre les alliés, le général Morgan, représentant la Grande-Bretagne à la Commission de contrôle, publia, dans la « Quarterly Review », un article très documenté sur les armements allemands et le danger qu'ils présentaient. Enjoindra-t-on à notre ambassadeur à Londres d'adresser une remarque quelconque au Gouvernement britannique ?

Le contredit formel apporté au Président du Conseil viendra s'ajouter aux protestations multiples qui s'élèvent de toutes parts. A l'heure où sont amnistifiés les Caillaux, les Malvy et consorts, condamnés pour forfaiture, on poursuit les journaux qui mettent la patrie en garde contre les dangers extérieurs ou intérieurs. La vérité, c'est qu'on voudrait cacher aux citoyens ce qu'ils ont le droit ou plutôt le devoir de connaître.

Comme l'écrivit fort justement M. Emile Buré, « si nous avions eu un chef de gouvernement ayant conscience de son devoir, c'est par ses soins que le rapport Nollet aurait été publié. La politique actuelle ne saurait tromper personne. En invoquant la loi de 1886, M. Herriot confond la sûreté de l'Etat avec la sécurité de son ministère, à moins qu'il ne se dise : « L'Etat, c'est moi ».

Vouloir museler la presse a toujours été la première préoccupation d'un dictateur.

JEAN REBOUX.

A LA CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS



De gauche à droite: M. Avazzano, ambassadeur d'Italie; M. von Hirsch, ambassadeur d'Allemagne; lord Crewe, ambassadeur d'Angleterre

UN CRI D'ALARME du général Morgan COMMISSAIRE ANGLAIS A LA COMMISSION DE CONTROLE

L'Allemagne, si on lui donne la liberté pourra déchaîner la guerre dans un an

Londres, 29 décembre. — Le général Morgan, représentant la Grande-Bretagne à la Commission de contrôle interallié.

Le commissaire britannique écrit notamment : « L'Allemagne étant ce qu'elle est, son développement effectif est pratiquement impossible. »

« En fait, depuis que la Commission a entrepris sa tâche de contrôle, il ne s'est pas trouvé en Allemagne, du ministre de la Guerre au dernier sous-officier, un seul agent de la hiérarchie militaire qui, conformément au mot d'ordre reçu, n'ait pas essayé de dupier les représentants alliés. »

Le général Morgan soutient qu'une année à peine suffirait à l'Allemagne, après la dissolution de l'organisme de contrôle, pour pousser à son maximum la fabrication de canons et de munitions, telle qu'elle existait en 1918.

Quant à la production de gaz asphyxiants et explosifs, une période de trois mois suffirait au commandement allemand pour répondre à toutes les nécessités.

Ce n'est pas la Commission de contrôle qui pourra seule parer au danger, c'est l'occupation des bords de pont du Rhin et principalement celle de Mayence.

En terminant, le général Morgan écrit : « Si l'on me demandait pendant quelle période la paix de l'Europe pourrait être garantie dans la double éventualité de la dissolution de la Commission de contrôle et d'une réfection considérable des armées du Rhin, je répondrais en un an. »

Le garagiste Dervaux devant les Assises de la Seine

L'AUDITION DES TEMOINS

Paris, 29 décembre. — Les débats de l'affaire Paul-Louis Dervaux, le garagiste originaire de Sables-sur-Oche, qui tua sa femme Germaine le 23 octobre, ont commencé devant les Assises de la Seine.



M. Louis Marin

LA SŒUR DE LA VICTIME

Mme Maria Vaysière, sœur de la victime, a été appelée à déposer devant les Assises de la Seine.

LE BEAU-FRÈRE DE LA VICTIME

M. Turlan, beau-frère de la victime, vient confirmer la déposition de Mme Maria Vaysière.

LE CLEMENTEL REPOND

M. Clementel répond à M. Louis Marin, ministre des Finances, au sujet de la situation commerciale.

BONNE PRODUCTION MONDIALE DU COTON

Le gouvernement de l'Inde a télégraphié à l'Institut international d'agriculture les données de l'estimation de la production de coton pendant la campagne 1924-1925.

Le Gouvernement italien dépose le projet de réforme électorale

Rome, 29 décembre. — Le projet de loi sur la réforme électorale a été déposé à la Chambre pour être distribué aux députés.

LES POURPARLERS AVEC LES SOVIETS

M. de Monzie s'est rendu à Berlin. Suivant une dépêche de Berlin, M. de Monzie, sénateur, est venu, à la fin de la semaine dernière, en mission officielle à Berlin.

A LA CHAMBRE

LES INTERPELLATIONS à propos des poursuites contre "L'Éclair" et "La Liberté"

INTERVENTION DU GÉNÉRAL NOLLET
M. RENOULT POSE LA QUESTION DE CONFIANCE

Le renvoi à la suite est ordonné à l'unanimité de 302 votants
On commence la discussion des douzièmes provisoires

Paris, 29 décembre. — Séance ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Painlevé, devant quelques députés.

UNE QUESTION AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. Antérieux (Ardèche), a la parole pour poser une question au ministre de l'Instruction publique qui l'accepte.

LES DOUZIEMES PROVISOIRES

M. Louis Marin, dans la discussion générale, exprime son insatisfaction au sujet des vacances parlementaires.

M. LOUIS MARIN

M. Louis Marin, dans la discussion générale, exprime son insatisfaction au sujet des vacances parlementaires.

LE GARAGISTE DERVAUX

M. Louis Marin, dans la discussion générale, exprime son insatisfaction au sujet des vacances parlementaires.

M. MARCEL HERAUD

M. Marcel Héraud, dans la discussion générale, exprime son insatisfaction au sujet des vacances parlementaires.

M. YBARNEGARAY

M. Ybarnegaray, dans la discussion générale, exprime son insatisfaction au sujet des vacances parlementaires.

LES POURSUITES CONTRE "LA LIBERTÉ"

M. Ybarnegaray, dans la discussion générale, exprime son insatisfaction au sujet des vacances parlementaires.

CONTRE "L'ÉCLAIR"

M. Ybarnegaray, dans la discussion générale, exprime son insatisfaction au sujet des vacances parlementaires.

M. MARCEL HERAUD

M. Marcel Héraud, dans la discussion générale, exprime son insatisfaction au sujet des vacances parlementaires.

M. YBARNEGARAY

M. Ybarnegaray, dans la discussion générale, exprime son insatisfaction au sujet des vacances parlementaires.

M. MARCEL HERAUD

M. Marcel Héraud, dans la discussion générale, exprime son insatisfaction au sujet des vacances parlementaires.

M. YBARNEGARAY

M. Ybarnegaray, dans la discussion générale, exprime son insatisfaction au sujet des vacances parlementaires.

LES CHANGES

Monnaie	Aujourd'hui	Hier
Livre	87.32	87.53
Dollar	18.53	18.595
Belgique	91.175	92.20

LE PROTOCOLE DE GENÈVE

Le Canada refuserait de participer à la Conférence de Londres.

Le Cap s'abstient aussi

Plusieurs journaux sud-africains expriment l'opinion que le Gouvernement sud-africain ne devrait donner aucune aide à la Conférence impériale.

M. DIAMANDY MINISTRE DE ROUMANIE

Le président de la République a reçu, ce matin, le ministre roumain.

LES SOUHAITS DE NOUVEL AN AU VATICAN

Rome, 29 décembre. — Le Pape a reçu, ce matin, les souhaits de Noël de la presse internationale.

Nous ne préparons la guerre ni secrètement, ni ouvertement

Tokyo, 29 décembre. — Au cours d'un entretien avec les représentants de la presse américaine, le vicomte Kato, président du Conseil, a fait les déclarations suivantes :

Les poursuites contre "L'Éclair"

Une nouvelle interpellation sur la liberté de la presse.

UNE TROISIÈME INTERPELLATION A LA CHAMBRE

M. Guirix, député de la Manche, demandera d'interpeller le Gouvernement sur les poursuites engagées contre le journal "L'Éclair".

LE CONGRÈS de la Ligue des droits de l'homme à Marseille

Marseille, 29 décembre. — M. Barteaux (Somme) préside la séance.

LA JUSTICE FISCALE LE VOTE DES FEMMES

M. Roger Picard, qui s'est mis à peu près d'accord avec son contradicteur, M. Régis (Marseille) a déposé un projet de loi.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Une auto tombe dans une rivière près de Cardiff.